
Communiqué de presse

Le jeudi 20 février 2020

A Floréal, Maurice

Projet de résilience des écosystèmes côtiers

**10 M€ octroyés à la Commission de l'océan Indien (COI)
par la France, au travers de l'Agence Française de Développement (AFD)
et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**

En visite officielle à Maurice, le Ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, a signé avec M. Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien et M. André Pouillès-Duplaix, Directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles, une convention de financement en subvention à hauteur de 10 millions d'euros pour le Projet de résilience des écosystèmes côtiers (8,5 M€ de l'AFD et 1,5 M€ du FFEM) ce jeudi 20 février à la Résidence de l'Ambassadeur de France près la République de Maurice.

Les écosystèmes côtiers (mangroves, zones humides, forêts littorales et de bassin versant, herbiers, récifs coralliens, végétation de milieu dunaire, etc.) fournissent des services écosystémiques essentiels pour les populations des Etats membres de la COI (ressource alimentaire protéique, ressources en eau, filtration des polluants, supports d'activités économiques - aquaculture, pêche, tourisme - barrière naturelle protégeant les populations des événements climatiques extrêmes de plus en plus intenses, etc.). Toutefois, ces écosystèmes et les services qu'ils rendent sont souvent mis à mal par une gestion peu durable du milieu (artificialisation des sols, déforestation, pollutions anthropiques...), et par les effets du changement climatique aggravant l'érosion, entre autres.

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes grâce à des solutions fondées sur la nature. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Renforcer la gouvernance régionale, nationale et locale des écosystèmes côtiers et marins de l'océan Indien ;
- Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique.

Ce projet appuiera les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles pour renforcer la résilience de leurs zones côtières, en alliant adaptation aux effets négatifs du changement climatique et protection de la biodiversité, conformément aux recommandations des derniers rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Des écosystèmes seront restaurés et des filières durables génératrices de revenus développées sur les sites pilotes retenus dans chaque pays ainsi que sur les sites sélectionnés via appel à projets.

À propos de la COI

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses Etats membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiaire du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs dont la gestion durable des écosystèmes et ressources naturelles. Cette expérience accumulée au fil des projets fait aujourd'hui de la COI un acteur incontournable dans de nombreux domaines du développement durable.

www.commissionoceanindien.org – contact : communication@coi-ioc.org

À propos de l'AFD

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et dans l'Outre-mer français. Intervenant dans de nombreux secteurs - climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... -, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). En 2019, l'AFD a engagé 14,1 milliards d'euros dans le financement de ces projets.

www.afd.fr

À propos du FFEM

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) soutient des projets innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement. Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, il a déjà permis de soutenir 333 projets dans plus de 120 pays, dont les deux tiers en Afrique.

Le FFEM travaille en partenariat avec des acteurs publics, privés ou de la société civile, du Sud comme du Nord, et avec d'autres bailleurs et organisations internationales. Les projets qu'il finance génèrent localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. Ils contribuent à préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres et la couche d'ozone et luttent contre les pollutions chimiques. La particularité du FFEM : miser sur des projets pilotes pour en tirer les enseignements et diffuser leurs innovations à plus grande échelle.

www.ffem.fr